



**Ah.... votre Santé !!!**



**Le SNU a alerté la Direction lors du CHSCT du 11.02.15 sur la nécessité de consulter les Représentants du Personnel afin qu'ils puissent proposer des actions de préventions dans la mise en œuvre des projets de la DG**

**Au menu pour cette Année 2015, nous aurons :**

- **MAIL.NET !!!...car désormais, nous sommes tous devenus DES AGENTS « DOUBLE » COMPÉTENCES !!!**
- La création des Conseillers à **DOMINANTE ENTREPRISE...Que vont devenir les Conseillers Intermédiation après le MERCATO qui se déroule dans les Agences du réseau ?**
- La **RÉDUCTION DES TEMPS D'OUVERTURE AU PUBLIC** en proposant la fermeture des sites...comme si le fait de mettre un grillage entre des citoyens au chômage et des Agents du Service Public de l'Emploi allait tout régler !
- Le développement d'une offre de **Service Digitale** avec la dématérialisation de l'inscription, ...**que vont devenir les Conseillers GDD ?**
- La **Sous-traitance (file IDE du 3949, la DSI, les nouvelles prestations d'accompagnement (Activ'emploi et Activ'Projet) :...pour le SNU il s'agit ni plus ni moins d'une privatisation d'une partie de nos missions et à terme de la disparition de nos emplois.**
- La mise en place d'un **nouveau mode de management basé sur la performance comparée** : les objectifs resteront collectifs mais on pourra comparer individuellement les objectifs atteints au sein d'une même Agence et entre Agences d'un bassin ou d'un territoire.

**Tous ces projets auront forcément des conséquences sur les charges de travail, la santé et les conditions de travail des Agents de Pôle Emploi.**

***La DG nous propose de faire plus et mieux avec des moyens constants alors que nous sommes au taquet depuis bien longtemps.***

**Jusqu'où ira notre établissement dans l'usure de ses Agents ?**

**Il est de notre devoir de nous emparer pleinement de ces projets pour la défense du Service Public de l'Emploi, de ses Personnels et de ses Usagers.**

**Pour nous alerter, nous vous invitons à contacter  
Vos représentants SNU LR au CHSCT :**

[philippe.aznar@pole-emploi.fr](mailto:philippe.aznar@pole-emploi.fr)  
[monique.pradel@pole-emploi.fr](mailto:monique.pradel@pole-emploi.fr)

[pierre.sanchez01@pole-emploi.fr](mailto:pierre.sanchez01@pole-emploi.fr)  
[jonathan.sierra@pole-emploi.fr](mailto:jonathan.sierra@pole-emploi.fr)